

PROGRAMME DE FORMATION MASTER 2 MENTION DROIT DU PATRIMOINE PARCOURS TYPE COMPLIANCE OFFICER FOAD

CATÉGORIE DE LA FORMATION : Master

NIVEAU DE LA FORMATION : Titre RNCP de niveau 7 (eq. BAC +5)

OBJECTIFS ET PRÉSENTATION

Le Master II Compliance officer est un parcours qui est rattaché à la mention Droit du patrimoine et, également, à la mention Droit pénal et sciences criminelles.

Le parcours type Compliance officer, est une formation universitaire permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences particulièrement complètes et précises dans le domaine de la conformité, dispensant ainsi un savoir, une méthode et une maturité de raisonnement permettant de candidater aux fonctions de conformité aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public et, de la sorte, d'accéder au métier de compliance officer.

Objectifs de la formation :

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- De connaître la réglementation mise en œuvre par un Compliance officer au sein d'une structure privé ou public dans le cadre de ses missions ;
- De mettre en œuvre des politiques et des process de conformité au sein de la structure pour laquelle il travaille ;
- De conseiller les politiques ou les actions à mettre en œuvre afin que les règles de la LCB-FT, de l'anticorruption, des marchés financiers et de la protection des données soient respectées ;
- De rédiger un code de bonne conduite ;
- De veiller au respect du code de bonne conduite ;
- De construire une cartographie des risques anti blanchiment, anticorruption, environnement et liés à la déontologie.

PUBLIC VISÉ ET MODALITÉS D'ADMISSION

- Public visé : Les étudiants et professionnels souhaitant se former au métier de Compliance officer.
- Prérequis :
Ont vocation à être admis à s'inscrire au Master II Compliance officer les personnes titulaires d'un Master I Droit pénal et sciences criminelles ou d'un Master I Droit du patrimoine ou d'un autre Master de Droit ou d'un diplôme jugé équivalent.
La sélection en vue de l'admission en Master II Compliance officer est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation mettant en évidence l'articulation du diplôme avec un projet professionnel. L'existence d'un DU Compliance ou Gestion du patrimoine est prise en considération.

ORGANISATION ET SUIVI DE LA FORMATION

Le programme de formation **Master 2 mention Droit du Patrimoine parcours type Compliance officer FOAD** représente un volume horaire d'enseignement de **310 heures**.

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD.

Modalité de suivi de la formation : Distanciel (synchrone + asynchrone)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le cycle formation continue représente un volume horaire de 310 heures (examens exclus). Afin de concilier vie professionnelle et formation, ce parcours s'appuie sur une organisation mixte :

Une partie de la formation est dispensée à distance sur la plate-forme pédagogique en ligne (175 heures),
Le reste de la formation est dispensé en webconférence (135 heures).

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN OEUVRE

Chaque UE (UE1 à UE6) est évaluée séparément avec un contrôle continu et un examen final

- Contrôle continu : un QCM d'une durée de 1h
- Examen final : épreuve écrite sous forme de cas pratique d'une durée de 1h

Un oral final transversal pour les UE1 à UE6

Evaluation UE7 :

- Mémoire ou rapport de stage écrit (UE7)
- Soutenance rapport de stage ou mémoire (UE7) : 30 minutes

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Direction** : Nicolas ESPLAN et Alexandre LESAULT, Directeurs JurisCampus, Docteurs en droit
- **Comité de perfectionnement** : Présidé par Michel LEROY (Professeur des Universités, directeur du M2 ingénierie du patrimoine UT1 capitole).
Marc SEGONDS (Professeur des universités, Avocat), Anne-Méline DALY SCHVEITZER (Avocat fiscaliste), Karine ESPLAN (Toulouse school of management, Enseignant chercheur), Emeric LEBEL (Ingénieur patrimonial, chercheur).
- **Responsable des épreuves** : Carole Quenechdu

VALIDATION DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement sont validées isolément ou par compensation.

- Isolément :

Une unité est définitivement acquise et capitalisable dès lors que le stagiaire y a obtenu la moyenne.

- Par compensation :

Le semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui le composent plus le cas échéant des bonifications dues aux matières facultatives.

Les semestres sont validés isolément ou par compensation.

- Isolément :

Un semestre est définitivement acquis et capitalisable dès lors que le stagiaire y a obtenu la note moyenne (10/20).

- Par compensation :

Les semestres sont validés sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui composent l'année ; dans ce cas, le semestre où le candidat n'a pas obtenu la moyenne est validé par compensation et les ECTS correspondant à l'unité sont acquis.

ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION À DISTANCE

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Corinne BASTIER
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30- 12h00 et de 14h00-17h30 par téléphone 05 62 88 28 43 sur rendez-vous (pris par mail), par mail à l'adresse coach@juriscampus.fr ou sur la plateforme de formation pédagogique via le forum.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée etc.
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

PROGRAMME DE LA FORMATION

UE 1 Anticorruption :

Programme conformité anticorruption

Responsabilités du compliance officer

Cartographie des risques de corruption

Détection des risques de corruption (enquêtes internes)

UE 2 Antiblanchiment :

Programme conformité antiblanchiment

Responsabilités du compliance officer

Cartographie des risques de blanchiment

Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes)

UE 3 Déontologie :

Principes déontologiques (Neutralité, dignité, impartialité, probité, laïcité)

Code de déontologie

Responsabilités du référent déontologue

Cartographie des risques déontologiques

UE 4 Environnement :

Programme conformité environnement
Cartographie du risque environnement
CJIP Environnement

UE 5 Protection des données personnelles :

Droit des données à caractère personnel (principes directeurs)
Droit du numérique et de l'intelligence artificielle
Droit de la sécurité des systèmes d'information (cybersécurité)
Sécurisation des données personnelles (droit pénal du chiffrement)

UE 6 Compliance finance :

Marché financier
Finance durable
Finance numérique

UE 7 Orientation (au choix) :

Voie professionnelle : réalisation d'un stage de 6 semaines minimum avec rédaction d'un rapport de stage ou de justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation

Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche, sous la direction de l'un des enseignants de la spécialité, qui est soutenu devant un jury

